



Programmation mercredis de mai et juin

THÈME À LA JOURNÉE

Un thème différent (Disney, animaux...) chaque mercredi déterminera les activités de la journée, parmi lesquelles des créations multiples, un grand jeu, des activités physiques et/ou artistiques, des jeux, de la cuisine... Deux sorties seront proposées, pour lesquelles des inscriptions spécifiques sont nécessaires (voir ci-dessous).

Les inscriptions

1 - À l'accueil de loisirs : vous devez avoir rendu le dossier d'inscription complété et joint les photocopies de l'avis d'imposition, de l'attestation d'assurance extrascolaire, et du carnet de vaccination.

2 - Spécifiques aux sorties : inscrire votre enfant comme habituellement à l'accueil de loisirs par le biais du portail famille. L'inscrire spécifiquement à la sortie avec le bulletin ci-dessous.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Jean-Christophe Nault (03 80 95 13 59) ou le centre de loisirs d'Is-sur-Tille (03 80 95 22 10).



Je soussigné(e).....mère, père, tuteur de

L'enfant (nom - prénom) :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Souhaite que mon enfant participe à la sortie :

Mercredi 29 mai 2019 : Journée à Plombières-lès-Dijon :

Le matin, activités sur le thème des **animaux** proposées par l'association **Ani'Nomade**, le midi, pique-nique au parc et l'après-midi, balade dans Plombières-lès-Dijon.

> Tarif : 10 €

Mercredi 5 juin 2019 (après-midi) : Spectacle Cirque et Danse à Marsannay-le-Bois

Un personnage se joue de vêtements élastiques : trop petits ou trop grands, ils s'étirent, se déploient en ailes, chatouillent et s'entrelacent. Un spectacle intime dans lequel les enfants installés tout autour du comédien inventent avec lui un langage de tous les possibles, de la transformation et de l'émerveillement.

> Gratuit

Nouveau ! Selon les conditions climatiques, possibilité d'aller à la piscine intercommunale d'Is-sur-Tille, les mercredis matin, à partir du 22 mai (l'accès sera gratuit pour les enfants inscrits).

ATTENTION ! LES PLACES SONT LIMITÉES, L'INSCRIPTION N'EST EFFECTIVE QUE SI ELLE VOUS A ÉTÉ CONFIRMÉE !

En cas d'absence constatée le jour J ou si votre enfant rate le départ parce que vous êtes en retard, les sorties payantes seront facturées malgré tout (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Signatures

Fait le



Programmation mercredis de mai et juin

THÈME À LA JOURNÉE

Un thème différent chaque mercredi déterminera les activités de la journée, parmi lesquelles des créations multiples, grand jeu, activités physiques et/ou artistiques, jeux, cuisine...

Une sortie sera proposée, pour laquelle une inscription spécifique est nécessaire (voir ci-dessous).

Les inscriptions

1 - À l'accueil de loisirs : vous devez avoir rendu le dossier d'inscription complété et joint les photocopies de l'avis d'imposition, de l'attestation d'assurance extrascolaire, et du carnet de vaccination.

2 - Spécifiques aux sorties : inscrire votre enfant comme habituellement à l'accueil de loisirs par le biais du portail famille. L'inscrire spécifiquement à la sortie avec le bulletin ci-dessous.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Jean-Christophe Nault (03 80 95 13 59) ou le centre de loisirs d'Is-sur-Tille (03 80 95 22 10).



Je soussigné(e).....mère, père, tuteur de

L'enfant (nom - prénom) :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Souhaite que mon enfant participe à la sortie :

Mercredi 12 juin 2019 : Journée avec pique-nique au **Musée des maisons Comtoises à Nancray (25)**

Visite sous forme de jeu de piste et atelier sur les abeilles (observation des abeilles, jeu sur la pollinisation et fabrication d'une bougie en cire d'abeille). Départ 9 h et retour 18 h.

> Tarif : 10 €

Nouveau ! Selon les conditions climatiques, possibilité d'aller à la piscine intercommunale d'Is-sur-Tille, les mercredis matin, à partir du 22 mai (l'accès sera gratuit pour les enfants inscrits).

ATTENTION, LES PLACES SONT LIMITÉES, L'INSCRIPTION N'EST EFFECTIVE QUE SI ELLE VOUS A ÉTÉ CONFIRMÉE !

En cas d'absence constatée le jour J ou si votre enfant rate le départ parce que vous êtes en retard, les sorties payantes seront facturées malgré tout (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Signatures

Fait le